

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00873

Numéro SIREN : 807 529 292

Nom ou dénomination : 5356 MIRABEAU

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2023 sous le numéro de dépôt 3589

Désignation de l'entreprise	SAS 5356 MIRABEAU	Néant
Adresse de l'entreprise	7 COURS GEORGES CLEMENCEAU	13130 BERRE L ETANG
Numéro SIRET *	80752929200001	RIBUNAL DE COMMERCE
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12	Durée de l'exercice précédent * 12
GREFFE U 4 AOUT 2023		CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL
		Exercice N clos le 31122022
		Exercice N-1 clos le 31122021
ACTIF		Batiments 1 Amortissements 2 Provisions 3 Net 4
Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial * 010 75 000 012	75 000 75 000
	Autres * 014 8 799 016	8 799
Immobilitisations corporelles *	028 5 550 030	5 550
Immobilitisations financières * (1)	040 042	
Total I (5)	044 89 349 048	14 349 75 000 75 000
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050 052	
Marchandises *	060 1 893 062	1 893 2 878
Avances et acomptes versés sur commandes	064 066	
Créances (2) Clients et comptes rattachés*	068 070	
	Autres * (3) 072 074	109
Valeurs mobilières de placement	080 082	
Disponibilités	084 302 086	302 395
Charges constatées d'avance *	092 094	
Total II	096 2 195 098	2 195 3 382
Total général (I+II)	110 91 544 112	14 349 77 195 78 382
PASSIF		Exercice N NET 1 Exercice N-1 NET 2
Capital social ou individuel *	120 30 000	30 000
Ecart de réévaluation	124	
Réserve légale	126 3 000	3 000
Réserves réglementées*	130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131 2 940) 132	2 940
Report à nouveau	134 (28 673)	(30 447
Résultat de l'exercice	136 (9 384)	1 774
Subventions d'investissement	137	
Provisions réglementées	140	
Total I	142 (2 117)	7 267
Provisions pour risques et charges	Total II 154	
Emprunts et dettes assimilées	156 1	7 352
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
Fournisseurs et comptes rattachés *	166 8 833	5 582
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169 62 716) 172	70 478 58 181
Produits constatés d'avance	174	
Total III	176 79 312	71 115
Total général (I + II + III)	180 77 195	78 382
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an 195
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice * 182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice * 184

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 5356 MIRABEAU

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 1 1 2 2 0 2 2Exercice N-1 clos le
13 1 1 2 2 0 2 1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	27 278	28 687
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		19 701
	Autres produits				230		
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	27 278	48 388
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	8 620	7 471
	Variation de stock (marchandises) *				236	985	2 595
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	(47)	4
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier - immobilier			242	25 751	34 015
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	927	244	927	892
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements *				254		195
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	599	451
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	36 836	45 622	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(9 558)	2 766	
	Produits financiers			(III)	280		
	Produits exceptionnels			(IV)	290	271	
	Charges financières			(V)	294	97	935
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347 348		300		57
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306		
					310	(9 384)	1 774
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314 9 384	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
Divers* dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354 9 384	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : *	60 350	dont imputés sur le résultat :		360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372 9 384	

5356 MIRABEAU
Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 7 COURS GEORGES CLEMENCEAU
13130 BERRE L ETANG
807 529 292 RCS SALON DE PROVENCE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023
--

Le 30 juin 2023, au siège social,

Monsieur MOURAD MANDIL,

Demeurant 442 AVENUE DE SYLVANES 13130 BERRE L ETANG,

Associé unique de la Société 5356 MIRABEAU,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur MOURAD MANDIL, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2022 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022
- l'affectation des résultats de cet exercice
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de 9 384 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 0 euros, ainsi que l'impôt sur les sociétés supportées en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 0 euros.



DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE

DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 9 384 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice : 9 384 euros.

Affectation

- Report à nouveau débiteur, soit 9 384 euros
- Solde du report à nouveau, soit – 38 057 euros.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à -2 117 euros et celui des réserves à 2 940 euros.

TROISIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES

FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Monsieur MOURAD MANDIL,

